

Selon la révélation de notre maître le Arizal

Lors de la fête de Shavouot, nous lisons les Dix Paroles qui contiennent « כת"ר » (Keter, 620) lettres, afin de propager la lumière de « Keter » (la Couronne) qui est la cinquantième porte qui se révèle lors de la fête de Shavouot

À l'approche de la fête de Shavouot, le temps du Don de notre Torah il est bon et opportun de présenter à notre royal lectorat, d'une manière accessible pour chacun, une intention merveilleuse (*kavanah*) qu'il convient d'avoir lors de la lecture des Dix Paroles. Nous apprenons cette *Kavana* de la sublime révélation que nous dévoile notre maître le Arizal concernant la lumière de « Keter » qui se révèle lors de la fête de Shavouot. Nous associerons cela à de précieuses introductions qui nous éclaireront, introductions issues des paroles de nos saints maîtres, les Rishonim et les Acharonim. Et nous demandons à Hachem de nous conduire sur le chemin de la vérité.

L'introduction de nos propos s'illuminera par ce que nos Sages de mémoire bénie nous ont révélé : à savoir que par la lecture de la Torah chaque année, lors de la fête de Shavouot, de l'événement du Don de la Torah à Israël, nous méritons de renouveler l'événement du Don de la Torah, de sorte que cela soit considéré comme si nous recevions la Torah à nouveau chaque année. Comme cela est expliqué dans le Midrash (Yalkout Shimoni, Yitro, 271) sur le premier verset dit lors de l'événement du mont Sinai (Exode, 19:1)¹ :

« Le troisième mois après la Sortie des Enfants d'Israël du pays d'Égypte, en ce jour-ci, ils arrivèrent au désert du Sinai ». Le Saint, béni soit-Il, dit à Israël : Mes fils, lisez cette section chaque année, et Je considérerai cela pour vous comme si vous vous teniez devant le mont Sinai et receviez la Torah, comme il est dit : « en ce jour-ci ils arrivèrent au désert du Sinai ». Quand cela ? Au troisième mois.

Le « *Maguen Avraham* » explique dans le « *Zayit Raanan* » sur le Yalkout (lettre 14)² : « **Quand la lirez-vous ? au troisième mois** ». C'est-à-dire que par le fait que nous lisons cette section du Don de la Torah au mont Sinai au cours du troisième mois, lors de la fête de Shavouot, le Saint, béni soit-Il, considère cela pour nous comme si nous avions reçu la Torah à nouveau.

Il semble évident que l'intention du Midrash va dans le sens du propos du Talmud (Menachot, 110a)³ : « **Quiconque s'occupe de la loi du sacrifice d'expiation ('hatat), c'est comme s'il avait offert un sacrifice d'expiation, et quiconque s'occupe de la loi du sacrifice de culpabilité (Asham), c'est comme s'il avait offert un sacrifice de culpabilité.** » Il est ainsi expliqué que la lecture de la Torah concernant un commandement spécifique possède une force particulière pour être considérée comme si nous avions accompli le commandement de manière effective et concrète. C'est pourquoi, chaque année lors de la fête de Chavouot, lorsque nous lisons dans la Torah le sublime événement du Don de la Torah au mont Sinai, cela éveille l'événement du Don de la Torah comme si nous recevions la Torah à nouveau.

Il est agréable de faire allusion à cela à travers ce qui est écrit : « **en ce jour-ci, ils arrivèrent au désert du Sinai** », sur quoi Rashi a analysé avec précision⁴ : « **Il n'aurait fallu écrire que « en ce jour-là » [ביום ההוא]. Pourquoi est-il dit « en ce jour-ci » [ביום הזה] ? Pour que les paroles de la Torah soient**

1 בחודש השלישי לצאת בני ישראל מארץ מצרים ביום הזה באו מדבר סיני, אמר הקב"ה לישראל בְּנֵי הַיּוֹדִים קוֹרִין אֶת הַפְּרָשָׁה הַזֹּאת בְּכָל שָׁנָה, וְאֲנִי מוֹעֵלָה עֲלֵיכֶם כְּאִילוֹ אֶתֶם עוֹמְדִים לִפְנֵי הַר סִינַי וּמִקְבְּלִין אֶת הַתּוֹרָה, שְׁנֵאמַר בְּיוֹם הַזֶּה באו מדבר סיני, אימתי בחדש השלישי

2 אימתי תהיו קוראים אותה בחודש השלישי 2
3 כל העוסק בתורת חטאת כאילו הקריב חטאת, וכל העוסק בתורת אשם כאילו הקריב אשם 3
4 לא היה צריך לכתוב אלא ביום ההוא, מהו ביום הזה, שיהיו דברי תורה חדשים עליך כאילו היום ניתנו 4

nouvelles pour toi, comme si elles avaient été données aujourd'hui. » Et selon le Midrash, on peut dire que le verset vient faire allusion à : « **Au troisième mois** » etc., chaque année lorsque nous lisons cette section au troisième mois, lors de la fête de Shavouot, cela est considéré comme si « **en ce jour-ci, ils arrivèrent au désert du Sinaï** », et que nous avons reçu la Torah à nouveau au mont Sinaï.

« Puisque vous avez accepté sur vous le joug de la Torah qui a été donnée à Atzeret [Shavouot], Je considère cela pour vous comme si vous n'aviez jamais péché de votre vie. »

Ô combien il est bon et agréable d'associer à ce sujet un propos merveilleux du Talmud Yéroushalmi (Rosh Hashana, 4 :8)⁵ : **Pour tous les sacrifices, il est écrit le mot «péché»** [‘hatat — à Pessach (Nombres, 28:22) : «*Et un bouc de sacrifice d'expiation (‘hatat) pour obtenir le pardon pour vous*» ; à Souccot (ibid., 29:16) : «*Et un bouc, sacrifice d'expiation (‘hatat)*»]. **Mais pour Atzeret [Shavouot], il n'est pas écrit le mot «péché»** [‘hatat — mais seulement (ibid. 28:30) : «*Un bouc pour obtenir le pardon pour vous*»]. **Le Saint, béni soit-Il, dit à Israël : Puisque vous avez accepté sur vous le joug de la Torah, Je considère cela pour vous comme si vous n'aviez jamais péché de votre vie. »**

L'auteur du « *Korban Haéda* » explique (ad loc.) :

«Puisque vous avez accepté» : car chaque année à Atzeret, c'est comme le jour où nous nous sommes tenus devant le mont Sinaï et nous recevons la Torah à nouveau, comme l'a dit Rav Yossef (Pessachim 68b) : «Si ce n'était ce jour-là qui a causé [cela], combien de Yossef y aurait-il sur le marché !». C'est pourquoi il n'y a pas de [mention de] sacrifice d'expiation (‘hatat) en ce jour.

Dans le « *Pnei Moshé* », il ajoute une explication à l'intention du Talmud Yéroushalmi⁶ :

Le Saint, béni soit-Il, leur a dit : Puisque vous avez accepté sur vous le joug de la Torah qui a été donnée à Atzeret, pour y peiner et s'y investir autant qu'il vous est nécessaire, Je considère cela pour vous comme si vous n'aviez jamais péché de votre vie, et le péché n'est plus mentionné devant Moi, car la Torah obtient le pardon pour vous.

Nous avons donc là des paroles claires : chaque année, lors de la fête de Shavouot, il faut recevoir la Torah à nouveau, et par cela nous mériterons l'expiation de toutes nos fautes. Combien sont merveilleuses les paroles de l'un des Rishonim, parmi les Tossefot, Rabbénu Eléazar de Worms (que son mérite protège) dans le livre « *HaRokeach* » (Lois de Shavouot, 295), qui établit, en se fondant sur le Talmud Yéroushalmi, qu'il faut se réjouir pendant la fête de Shavouot pour le pardon des fautes⁷ :

Atzeret est le jour où la Torah a été donnée, c'est pourquoi Israël doit se réjouir du fait que le Saint, béni soit-Il, pardonne leurs fautes.

La fête de Shavouot est le jour du jugement sur le manque d'étude de la Torah [Bitoul Torah], et un jour de joie pour l'acceptation de la Torah et l'expiation des fautes.

Il semble que l'on peut ajouter un point précieux dans l'explication de la joie liée à l'expiation des fautes lors de la fête de Shavouot, d'après ce que nous avons appris dans la Mishna (Rosh Hashana, 16a)⁸ :

À quatre périodes de l'année le monde est jugé : à Pessach pour la récolte céréalière, à Atzeret pour les fruits de l'arbre, à Rosh Hashana toutes les créatures du monde passent devant Lui comme des brebis... et à la fête [de Souccot] ils sont jugés pour l'eau.

Le Shlah Hakadosh a écrit (Massechet Shavouot, chapitre Ner Mitzvah, paragraphe 9) au nom du « *Tolaat Yaacov* », que la fête de Shavouot est le jour du jugement du Don de la Torah, au cours duquel sont jugées les âmes d'Israël — qui sont considérées comme « **les fruits de l'arbre** », car elles sont issues de l'Arbre des âmes du Saint, béni soit-Il —, pour voir si elles se sont investies dans la Torah et ont accompli les commandements de la Torah comme il se doit. Voici ses propos⁹ :

Sache que, tout comme à Rosh Hashana, le Saint, béni soit-Il, a voulu observer et examiner les actions des êtres humains, car c'est le jour de la première création et du renouvellement du monde... de même

5 בכל הקרבנות כתיב חטא [בפסח (במדבר כח-כב) : "ושעיר חטאת אחד לכפר עליכם". בסוכות (שם כט-טז) : "ושעיר עזים אחד חטאת"] ובעצרת אין כתיב חטא [כי אם (שם כח-ל) : "ושעיר עזים אחד לכפר עליכם"], אמר להן הקב"ה [לישראל] מכיון שקיבלתם עליכם עול תורה, מעלה אני עליכם כאילו לא חטאתם מימיכם
6 אמר להם הקב"ה מכיון שקיבלתם עליכם עול תורה שניתנה בעצרת, להיות עמל ויגע בה כל צרכיכם, מעלה אני עליכם כאילו לא חטאתם מימיכם ואין החטא נזכר לפני, לפי שהתורה מכפרת עליכם

7 עצרת יום שניתנה בו תורה, על כן צריכין ישראל לשמוח שמוחל הקב"ה עוונותיהם
8 בארבעה פרקים העולם נידון, בפסח על התבואה, בעצרת על פירות האילן, בראש השנה כל באי עולם עוברין לפניו כבני מרון... ובחג נידונין על המים
9 ודע כי כמו שבראש השנה רצה הקב"ה להשגיח ולדרוש מעשה בני אדם, כי הוא יום הבריאה הראשונה וחידוש העולם... כן רצה ביום מתן תורה שהוא מורה על חידוש העולם, להשגיח ולדרוש על מעשה העולם ולדונו על פירות האילן... וכבר ביארנו כי הפירות ההם הם הנשמות הפורחות מאילנו של הקב"ה, והעולם נידון ביום זה על התורה שניתנה בו שבטלו עצמם ממנה, והוא אמרם על פירות האילן, בלא השלימים בתורה ובמצוות כראוי

Il a voulu, le jour du Don de la Torah — qui témoigne du renouvellement du monde —, observer et examiner les actions du monde et le juger pour «les fruits de l'arbre»... Et nous avons déjà expliqué que ces fruits sont les âmes qui s'envolent de l'Arbre du Saint, béni soit-Il, et le monde est jugé en ce jour concernant la Torah qui y a été donnée, s'ils se sont détournés d'elle [l'ont délaissée], et c'est là le sens de leur expression «pour les fruits de l'arbre», pour ne pas les avoir parfaits par la Torah et les commandements comme il se doit.

Dès lors, il sera encore plus agréable de comprendre plus profondément les paroles du Talmud Yéroushalmi, à savoir la raison pour laquelle nous avons besoin d'une expiation lors de la fête de Shavouot. En effet, la fête de Shavouot est le jour du jugement pour le manque d'étude de la Torah (*Bitoul Torah*). Cela est un péché extrêmement grave, comme nous l'avons appris dans le Talmud (Berachot, 5a)¹⁰ : « **Si un homme voit que des souffrances s'abattent sur lui, qu'il examine ses actions, comme il est dit (Lamentations, 3:40) : «Examinons nos voies, scrutons-les et retournons vers Hashem». S'il a examiné et n'a rien trouvé, qu'il attribue cela au manque d'étude de la Torah, comme il est dit (Psaumes, 94:12) : «Heureux l'homme que Tu châties, ô Hashem, et auquel Tu enseignes Ta Torah»** ». Et Rashi a expliqué que le Saint, béni soit-Il, afflige l'homme de souffrances, « **et auquel Tu enseignes Ta Torah** », afin qu'il s'investisse dans la Torah.

Donc, puisque la fête de Shavouot est le jour du jugement pour le manque d'étude de la Torah (*Bitoul Torah*), c'est pourquoi le Saint, béni soit-Il, a fait précéder pour nous le remède à la plaie, en nous faisant lire lors de la fête de Shavouot le sublime événement du Don de la Torah, et accepter sur nous-mêmes de nous investir dans la Torah comme il se doit. Par cela, le Saint, béni soit-Il, nous promet, selon les termes du Talmud Yéroushalmi : « **Puisque vous avez accepté sur vous le joug de la Torah qui a été donnée à Atzeret, pour y peiner et s'y investir autant qu'il vous est nécessaire, Je considère cela pour vous comme si vous n'aviez jamais péché de votre vie, et le péché n'est plus mentionné devant Moi** ».

Nous apprenons de tout cela quel est le service sacré qui nous incombe lors de la fête de Shavouot : d'un côté, c'est un jour de jugement pour rendre des comptes et un bilan afin de voir si nous avons étudié la Torah comme il se doit tout au long de l'année ; mais d'un autre côté, nous devons nous réjouir pendant la fête de Shavouot du fait que le Saint,

béni soit-Il, nous a donné une occasion en or de renouveler sur nous l'acceptation du joug de la Torah lors de la fête de Shavouot, grâce à quoi nous mériterons en ce jour l'expiation des fautes liées au manque d'étude de la Torah, et d'être sauvés de toutes les souffrances.

Lors de la fête de Shavouot, qui est le cinquantième jour, nous méritons d'atteindre une illumination issue de la cinquantième porte.

J'ai pensé relier les deux enseignements : le premier enseignement du Midrash — « **Le Saint, béni soit-Il, dit à Israël : Mes fils, lisez cette section chaque année, et Je considérerai cela pour vous comme si vous vous teniez devant le mont Sinaï et receviez la Torah** » — et le second enseignement du Talmud Yéroushalmi, selon lequel par l'acceptation de la Torah, nous méritons l'expiation des fautes — « **Puisque vous avez accepté sur vous le joug de la Torah qui a été donnée à Atzeret, pour y peiner et s'y investir autant qu'il vous est nécessaire, Je considère cela pour vous comme si vous n'aviez jamais péché de votre vie, et le péché n'est plus mentionné devant Moi** ».

Introduisons d'abord ce qui est écrit concernant le commandement du compte de l'Omer (Lévitique, 23:15)¹¹ :

Vous compterez pour vous, depuis le lendemain du Shabbat, du jour où vous aurez apporté l'Omer du balancement, sept semaines qui devront être complètes. Jusqu'au lendemain de la septième semaine, vous compterez cinquante jours.

Le Maharal de Prague a expliqué dans « *Netivot Olam* » (*Netiv HaTorah*, chapitre 12)¹² :

Car le compte est de quarante-neuf jours jusqu'au Don de la Torah, puisque la Torah s'élève jusqu'à la cinquantième porte ; c'est pourquoi le compte est de sept semaines, degré après degré, jusqu'à la cinquantième porte.

De même, le Maharal a écrit dans « *Tiferet Yisraël* » (chapitre 25)¹³ :

C'est pourquoi le compte est nécessaire jusqu'à cinquante, car alors il accède au degré de la Torah qui est un intellect séparé [transcendant], car la Torah est issue de la cinquantième porte qui est séparée de l'homme.

11 וספרתם לכם ממחרת השבת מיום הביאכם את עומר התנופה שבע שבתות תמימות תהיינה, עד ממחרת השבת השביעית תספרו חמישים יום
12 כי הספירה ארבעים ותשעה יום עד מתן תורה, כי התורה היא מותעלה עד שער החמישים, ולפיכך הספירה ז' שבועות מדריגה אחר מדריגה עד שער החמישים
13 ולפיכך צריך הספירה עד חמישים, כי אז הוא למדרגת התורה שהיא שכל נבדל, כי התורה היא משער החמישים שהוא נבדל מן האדם

10 אם רואה אדם שיסורין באין עליו יפשפש במעשיו, שנאמר (איכה ג-מ) נחפשה דרכינו ונחקורה ונשובה עד ה', פשפש ולא מצא יתלה בביטול תורה, שנאמר (תהלים צד-יב) אשרי הגבר אשר תיסרגו ים ומתן תתן תלמןנו

L'explication de ses saintes paroles repose sur ce qui est connu, à savoir qu'il y a dans la Torah cinquante portes de compréhension (*Noun Shaarei Bina*), comme nous l'avons appris dans le Talmud (Rosh Hashana, 21b)¹⁴ :

Cinquante portes de compréhension (Bina) ont été créées dans le monde, et toutes ont été données à Moshé à l'exception d'une seule, comme il est dit (Psaumes, 8:6) : «Tu l'as fait de peu inférieur à un être divin».

D'après cela, le Maharal explique que le fait qu'il nous ait été ordonné de compter les 49 jours du compte de l'Omer jusqu'à la fête de Shavouot correspond aux 49 portes de la compréhension qu'il est possible d'atteindre. En revanche, la fête de Shavouot, qui est le cinquantième jour où la Torah a été donnée à Israël, correspond à la cinquantième porte parmi les cinquante portes de compréhension, laquelle est séparée de l'homme car elle dépasse l'entendement humain.

Cependant, il y a lieu de s'en étonner de prime abord. En effet, d'après ce que nous avons appris, il est expliqué que même Moshé Rabbénou, le maître de tous les prophètes, n'a pas atteint la cinquantième porte. Or, s'il ne l'a pas atteinte, il est évident que l'ensemble du peuple d'Israël ne l'a pas atteinte non plus. Et sur un cas semblable, on a appliqué la formule imagée dans le Talmud (Nidda, 62b)¹⁵ : « **Si Rabbi ne l'a pas enseigné, d'où Rabbi Hiyya le saurait-il ?** ». Si tel est le cas, quel est le sens du fait que le Saint, béni soit-Il, nous a donné la Torah lors de la fête de Shavouot, qui est le cinquantième jour correspondant à la cinquantième porte, qui dépasse notre entendement ? Toutefois, l'intention en cela est claire, comme l'a expliqué le « *Sfat Emet* » (Shavouot, 5644) : car s'il est vrai qu'il est impossible d'appréhender totalement la cinquantième porte, malgré tout, lors de la fête de Shavouot, nous méritons de recevoir une illumination issue de cette cinquantième porte, à l'instar d'un homme qui ne reçoit la lumière du soleil qu'à travers de nombreux filtres.

Par la suite, le « *Sfat Emet* » ajoute et explique à partir de là ce que le Saint, béni soit-Il, a dit à Yaacov Avinou lors de sa descente en Égypte (Genèse, 46:4)¹⁶ : « **Moi-même Je descendrai avec toi en Égypte, et Moi-même Je te ferai remonter, remonter aussi** (גם עליה) ». De prime abord, le mot « **aussi** » (גם) est superflu. Cependant, l'explication de cela repose sur ce qui est écrit (Ecclésiaste, 7:14)¹⁷ : « **Elokim a fait l'un en face de l'autre** ». C'est pourquoi, lorsque le

Saint, béni soit-Il, a fait sortir Israël d'Égypte — où ils avaient sombré dans les 49 portes de l'impureté —, Il les a introduits, de manière correspondante (« l'un en face de l'autre »), au cours des 49 jours du compte, dans les 49 portes de la compréhension.

Et c'est ce que le Saint, béni soit-Il, a dit à Yaacov Avinou : « **Moi-même Je descendrai avec toi en Égypte** » — lorsque Israël y sombrera dans les 49 portes de l'impureté —, « **et Moi-même Je te ferai remonter** » — de manière correspondante, au cours des 49 jours du compte vers les 49 portes de la compréhension. Et sur cela, le Saint, béni soit-Il, a ajouté : « **remonter aussi** » (גם עליה), le mot « **aussi** » venant inclure et signifier que lors de la fête de Shavouot, qui a lieu le cinquantième jour, ils mériteront de s'élever et de recevoir une illumination provenant « **aussi** » de la cinquantième porte, sous forme de cadeau.

La révélation du Arizal : Lors de la fête de Shavouot se révèle le « Keter Élion » (la Couronne Supérieure) qui est la cinquantième porte

Sur ce sujet, il convient de savoir que ce fait — à savoir que lors de la fête de Shavouot se révèle la cinquantième porte — trouve sa source dans le « *Shaar HaKavanot* » de notre maître le Arizal ('Gah Ha-Shavouot, page 89a, s.v. « **ובבהגיע** »). Il y explique dans ses saintes paroles que par le fait que l'homme reste éveillé, toute la nuit, engagé dans l'étude de la Torah lors de la fête de Shavouot, il mérite d'attirer sur lui, au petit matin, la lumière du « *Keter* » (la Couronne) qui est la cinquantième porte des cinquante portes de *Binah*. Voici ses paroles sacrées¹⁸ :

En arrivant au petit matin, un peu avant le lever du soleil, au moment où la face du ciel s'assombrit à l'est, ce qui est alors appelé « la biche de l'aurore » (Ayelet HaShachar), il faut alors s'immerger dans le Mikvé. Et l'on doit orienter son intention vers le Mikvé Supérieur, qui est le « Keter Élion » (la Couronne Supérieure) qui se déploie durant cette nuit. Elle est appelée la Cinquantième Porte comme je l'ai écrit. Et c'est à son sujet qu'il est dit (Ézéchiel, 36:25) : « Je verserai sur vous des eaux pures... » etc. Et par ce moyen, nous recevons un supplément de sainteté issu de ce Keter.

Poursuivons sur cette voie et expliquons la raison pour laquelle nous lisons les Dix Paroles lors de la fête de Shavouot.

14 חמישים שערי בינה נבראו בעולם, וכולן ניתנו למשה חסר אחד, שנאמר (תהלים ח-ו) ותחסרהו מעט מאלקים
15 רבי לא שנה, רבי חייא מנא ליה
16 אנכי ארד עמוך מצרימה ואנכי אעלך גם עליה
17 זה לעומת זה עשה האלקים

18 ובהגיע אשמורת הבוקר מעט קודם עלות השחר, בעת שמשחירין פני הרקיע במזרח אשר אז נקרא אילת השחר, אז צריך שתטבול במקוה, ותכוין אל המוקה העליון שהוא כתר עליון הנמשך בלילה הזה, והוא נקרא שער החמישים כמו שכתבתי, ועליו נאמר (יחזקאל לו-כה) וזרקתי עליכם מים טהורים כו', ועל ידי כן אנו מקבלים תוספת קדושה מבחינת הכתר הזה

Introduisons d'abord ce qu'a écrit le «*Baal HaTourim*» dans la Sidra de Yitro (Exode, 20:14), à savoir que les Dix Paroles contiennent «*כת"ר*» (Keter = 620) lettres¹⁹ : «*Et ton signe est כת"ר (Keter, Couronne) Torah, pour te dire que si l'homme étudie la Torah pour elle-même, elle est une couronne (Keter) pour sa tête.*» La source de cet enseignement se trouve dans les Tikounei Zohar (Tikoun 69, 111b)²⁰ : «*כת"ר (Keter, 620), ce sont les lettres des Dix Paroles.*» Or, lorsque nous y réfléchissons, nous constatons que dans les secondes Dix Paroles (que le Saint, béni soit-Il, a ordonné à Moshé Rabbénou d'écrire sur les secondes Tables), il y a beaucoup plus de lettres. Il est donc nécessaire d'éclaircir et de comprendre la raison pour laquelle le Saint, béni soit-Il, a veillé à écrire précisément כת"ר (620) lettres uniquement dans les premières Dix Paroles.

Il semble que l'on puisse expliquer cela d'après le propos du Talmud que nous avons déjà mentionnés : «*Cinquante portes de compréhension (Bina) ont été créées dans le monde, et toutes ont été données à Moshé à l'exception d'une seule, comme il est dit (Psaumes, 8:6) : «Tu l'as fait de peu inférieur à un être divin*»». Il est nécessaire d'éclaircir pourquoi nos Sages ont veillé à dire «*et toutes ont été données à Moshé sauf une*». Il aurait apparemment été plus juste de dire : «*et il n'a été donné à Moshé que quarante-neuf*».

Cependant, l'explication à cela est telle que l'a expliquée notre maître le Arizal dans le «*Likoutei Torah*» (Vaetchanan) : lors du Don de la Torah, Moshé Rabbénou a eu le mérite d'atteindre l'ensemble des 50 portes de *Binah*. Ce n'est qu'après la faute du Veau d'or que la cinquantième porte lui fut retirée. Et c'est ce que le Saint, béni soit-Il, lui a dit (Exode, 32:7)²¹ : «*Va, descends (לך רד), car ton peuple s'est corrompu*». C'est-à-dire : descends de la cinquantième porte que tu as atteint, dont la valeur numérique correspond au mot ל"ך (30+20=50). C'est pourquoi nos Sages ont veillé à dire : «*et toutes ont été données à Moshé sauf une*», car en réalité, au début, elles avaient toutes été données à Moshé, mais c'est par la suite qu'une lui a fait défaut.

Dès lors, nous sommes à même de comprendre la raison pour laquelle le Saint, béni soit-Il, a tenu à écrire «*כת"ר*» (620) lettres précisément dans les premières Tables. En effet, d'après ce que nous avons appris, il s'avère que la cinquantième porte des 50 portes de *Binah* est le «*Keter Élion*» (la Couronne Supérieure). Et puisque Moshé Rabbénou avait atteint, au moment du Don de la Torah, la cinquantième

porte avant que le peuple d'Israël ne faute avec le Veau d'or, le Saint, béni soit-Il, lui a donc révélé cette cinquantième porte dans les premières Dix Paroles, qui contiennent précisément «*כת"ר*» (620) lettres.

C'est ce qui est expliqué dans le Zohar Hakadosh et dans les Midrashim de nos Sages, à savoir que les premières Tables incluait en elles tous les secrets de la Torah. Selon ce qui a été dit, l'intention est qu'elles étaient au niveau des 50 portes de *Binah* qui s'étaient révélées à Moshé au moment du Don de la Torah. Mais par la suite, lorsque Israël a fauté avec le Veau d'or, le Saint, béni soit-Il, lui a dit : «*Va, descends - לך רד*» — qu'il descende de la révélation de la cinquantième porte dont la valeur numérique est celle de «*לך*» (50) — «*car ton peuple s'est corrompu*». C'est pourquoi, dans les secondes Dix Paroles qui n'ont été écrites qu'après la faute du Veau d'or (lorsque la cinquantième porte fut retirée à Moshé Rabbénou), les «*כת"ר*» (620) lettres n'y sont plus mentionnées.

Les mille lumières qui se sont retirées lors de la brisure des Tables

Ô combien il est bon et agréable d'expliquer, d'après cela, un sujet merveilleux rapporté dans le livre «*Yalkout Yashar*» (Section *Mem*, 4) au nom du saint et vénérable Rabbi Shalom de Kaminka. Celui-ci explique ce qui est rapporté par les Kabbalistes, et dont la source se trouve dans le «*Shaar HaKavanot*» de notre maître le Arizal (au sujet du *Mizmor Shir LeYom HaShabbat*, page 66a). Il s'agit de l'explication de la tradition textuelle concernant l'écriture dans le Sefer Torah du verset (Lévitique, 1:1) : «*ויקרא אל משה*» («*Et Il appela Moshé*»), où la lettre *Aleph* (א) du mot *Vayikra* (ויקרא) est un «*Aleph Zeïra*» — c'est-à-dire un petit *Aleph*.

Le Arizal explique ce sujet de la manière suivante : au moment du Don de la Torah, Moshé Rabbénou a mérité de recevoir mille lumières saintes et sublimes. Cependant, lors de la faute du Veau d'or, ces mille lumières lui ont été retirées, et il ne lui est resté qu'une seule lumière sur ces milles. C'est là l'allusion de la tradition textuelle : «*le Aleph de Vayikra (ויקרא) est un «Aleph Zeïra*», pour nous enseigner que de ces «*אלף*» (Élef = mille) lumières qu'il possédait au moment du Don de la Torah, il ne lui est resté après la faute du Veau d'or qu'un «*אלף זעירא*», qu'un petit «*Aleph*», c'est-à-dire une seule sur mille.

À cela, le saint et vénérable Rabbi Shalom de Kaminka a ajouté une explication sur la nature de ces mille lumières qui se sont retirées de Moshé Rabbénou lors de la faute du Veau d'or. Il s'est appuyé sur ce que le commentaire «*Siftei Cohen*» sur la Torah sur la Sidra de *Ekev* (Deutéronome, 9:17)

19 וסימנך כת"ר תורה, לומר לך שאם לומד אדם תורה לשמה היא כתר לראשו
20 כת"ר, דאינון אתגון דעשר אמיין
21 לך רד כי שחת עמו

rapporte au nom des commentateurs — un grand Chidoush concernant le sujet de la brisure des Tables. Cela se fonde sur ce que nous avons appris de la déclaration de Rav Chisda²² : « **Les lettres Mem [finale] et Samekh qui se trouvaient sur les Tables tenaient par miracle.** » (le cœur de la lettre gravé de part en part flottait miraculeusement dans le vide). D'après cela, ils expliquent le sujet de la brisure des Tables : lors de la faute du Veau d'or, ce miracle a cessé, et tous les *Mèm* fermés (מ) ainsi que les *Samekh* (ס) qui étaient sur les Tables se sont envolés de celles-ci.

D'après cela, le Rav de Kaminka a mis en évidence une chose merveilleuse : dans les Dix Paroles, il y a précisément 22 *Mèm* fermés (מ) et 2 *Samekh* (ס). Or, la valeur numérique de 22 *Mèm* (22 x 40 = 880) et de 2 *Samekh* (2 x 60 = 120) s'élève exactement à 1 000. Ainsi, tel est le secret des mille lumières que possédait initialement Moshé Rabbénou lors de la réception de la Torah : elles correspondent aux 22 *Mèm* fermés et aux 2 *Samekh* qui tenaient par miracle sur les premières Tables. Mais lors de la faute du Veau d'or, ces mille lumières lui ont fait défaut lorsque ces lettres se sont envolées des Tables. Telles sont ses paroles merveilleuses.

Modestement, il semble que l'on puisse ajouter une explication à la raison pour laquelle ces mille lumières se sont retirées des premières Tables lors de la faute du Veau d'or. Référons-nous à ce qui est expliqué dans les livres saints, à savoir que le « *Keter Élion* » (la Couronne Supérieure) est appelé « פלא » (Pélé), mot qui est composé des mêmes lettres que le mot « אלף » (Aleph/Élef). En effet, il s'y trouve mille lumières qui se sont révélées à Moshé Rabbénou au moment du Don de la Torah, avant la faute du Veau d'or. Ainsi, la raison pour laquelle, sur les premières Tables et avant la faute du Veau d'or, se trouvaient par miracle précisément 22 *Mèm* et 2 *Samekh* — dont la valeur numérique s'élève à mille — est parfaitement expliquée : cela correspondait aux « אלף » mille lumières issues du *Keter*, qui est le « פלא » Supérieur. Mais par la suite, lors de la faute du Veau d'or, lorsque la cinquantième porte (qui est le « *Keter Élion* ») lui a fait défaut, ces mille lumières lui ont également manqué lors de la brisure des Tables.

Grâce à cela, il est merveilleux de comprendre la raison pour laquelle Moshé Rabbénou a brisé les premières Tables lorsqu'il est descendu de la montagne après qu'Israël a fauté avec le Veau d'or, acte pour lequel le Saint, béni soit-Il, lui a donné raison en lui disant (Shabbat, 87a)²³ : « **félicitations pour**

les avoir brisées ! » ». En effet, puisque les premières Tables provenaient de la cinquantième porte, après qu'ils ont fauté avec le Veau d'or et que la cinquantième porte s'est retirée de Moshé afin qu'il ne la transmette pas à Israël, il était approprié qu'il brise ces Tables qui correspondaient à cette cinquantième porte — ce pour quoi le Saint, béni soit-Il, lui avait dit : « לך רד ». Cela fut fait afin qu'ils reçoivent par la suite les secondes Tables, qui ne correspondent, elles, qu'aux 49 portes de *Binah*.

Puisque nous en sommes arrivés là, nous sommes à même de saisir l'importance capitale de la lecture des premières Dix Paroles lors de la fête de Shavouot. En effet, puisque Moshé Rabbénou a mérité d'atteindre la cinquantième porte au moment du Don de la Torah grâce aux Dix Paroles qui furent énoncées en une seule parole et qui contiennent « כתר » (Keter, 620) lettres, le but ultime de cette révélation particulière était d'en faire jaillir et rayonner une illumination spirituelle issue de la cinquantième porte. Bien qu'après la faute du Veau d'or la cinquantième porte se soit retirée de lui, il est de ce fait particulièrement opportun, à chaque fête de Shavouot de lire dans la Torah le récit de l'évènement du Mont Sinaï avec les Dix Paroles qui contiennent « כתר » (620) lettres, afin d'éveiller par ce moyen une illumination de la cinquantième porte, tel que cela existait au moment du Don de la Torah.

Ainsi, il nous devient facile d'établir un lien entre la première déclaration : « **Le Saint, béni soit-Il, dit à Israël : Mes fils, lisez cette section chaque année, et Je considérerai cela pour vous comme si vous vous teniez devant le mont Sinaï et receviez la Torah.** » L'intention ici est que nous méritons de recevoir une illumination de la cinquantième porte, tout comme nous l'avons reçue au moment du Don de la Torah avant la faute du Veau d'or. Et la seconde déclaration : « **Puisque vous avez accepté sur vous le joug de la Torah qui a été donnée à Atzeret, pour y peiner et vous y fatiguer autant qu'il le faut, Je considère cela pour vous comme si vous n'aviez jamais péché de votre vie, et le péché n'est plus mentionné devant Moi.** » L'intention ici est que, lors de la fête de Shavouot, nous méritons l'expiation de la faute du Veau d'or ainsi que la réception d'une illumination de la cinquantième porte. Et par ce mérite, nous obtiendrons la Rédemption complète, lors de laquelle le Saint, béni soit-Il, nous restituera la révélation de la cinquantième porte, comme il est écrit (Isaïe, 51:4)²⁴ : « **Car une Torah sortira de Moi** », ce que nos Sages ont commenté dans le Midrash (Vayikra Rabba, 13:3) : « **Le Saint, béni soit-Il, a dit : Une Torah nouvelle sortira de Moi** », rapidement et de nos jours, Amen.

מ"ם וסמ"ך שבלוחות בנס היו עומדין 22

י"שר כו"ך ששיברת 23

כי תורה מאתי תצא 24